

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES
MRC D'ANTOINE-LABELLE
PROVINCE DE QUÉBEC
CANADA

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Écorces dûment convoquée puis tenue le 28 septembre 2015, à la salle municipale de l'Hôtel de ville.

Sont présents :	Pierre Flamand	Maire
	Serge Piché	Conseiller
	Louise Lafrance	Conseillère
	Normand Bernier	Conseiller
Sont absents :	Éric Paiement	Conseiller
	Gaétan Brunet	Conseiller
	Yves Prud'homme	Conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire monsieur Pierre Flamand.

Sont également présents monsieur Jean Bernier, directeur général et secrétaire-trésorier, qui agit comme secrétaire de cette séance ainsi que madame Nathalie Labelle, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

Assistance : Zéro

RÉSOLUTION NO : 2015-09-5807

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par Serge Piché et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ouvrir la séance. Il est 9h25.

ADOPTÉE

Tous les conseillers présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation nécessaire à cette réunion ainsi que l'ordre du jour dans les délais prévus.

RÉSOLUTION NO : 2015-09-5808

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que remis aux membres, et présenté ci-dessous.

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Reconnaissance de réception de l'avis de convocation dans les délais prescrits
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Octroi de contrat – Réfection d'une partie de la montée Plouffe
5. Octroi de contrat – Déneigement et entretien du réseau routier Hivers 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018
6. Période de questions
7. Levée de la séance extraordinaire

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 2015-09-5809

OCTROI DE CONTRAT

RÉFECTION DE LA MONTÉE PLOUFFE

ATTENDU QUE le 15 septembre dernier, la municipalité procédait à un appel d'offres par invitation auprès de deux entreprises pour des travaux de réfection de chemin sur une partie de la montée Plouffe, soit sur 480 mètres.

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est déroulée le jeudi 24 septembre 2015 à 11h à l'Hôtel de ville de Lac-des-Écorces.

ATTENDU QU' une seule soumission a été reçue, prix toutes taxes incluses, à l'heure légale d'ouverture, soit :

Pavages Wemindji inc. 53 036.73 \$

ATTENDU QUE la soumission a été analysée et qu'elle répond aux critères énoncés dans le devis d'appel d'offres.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Piché et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat à l'entreprise Pavages Wemindji inc.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO : 2015-09-5810

OCTROI DE CONTRAT

DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES POUR LES SAISONS 2015-2016, 2016-2017 ET 2017-2018

ATTENDU QUE le 1^{er} septembre dernier, la municipalité procédait à un appel d'offres publics sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la municipalité pour les saisons 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018.

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est déroulée le vendredi 25 septembre 2015 à 11h à l'Hôtel de ville de Lac-des-Écorces.

ATTENDU QU' une seule soumission a été reçue à l'heure légale d'ouverture, soit :

Lacelle & Frères 2 425 \$ du km taxes en sus

ATTENDU QUE la soumission a été analysée et qu'elle répond aux critères énoncés dans le devis d'appel d'offres.

ATTENDU QUE la Municipalité désire négocier le prix à la baisse, car le prix soumis accuse un écart important avec celui prévu dans l'estimation établie par la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Normand Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le directeur général à négocier un prix à la baisse auprès de Lacelle & Frères.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de question débute à 9h45 et se termine à 9h56.

RÉSOLUTION NO : 2015-09-5811

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par Serge Piché et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 9h57.

ADOPTÉE

Pierre Flamand, maire

Jean Bernier, directeur général et secrétaire-trésorier